

POUR UNE CANTINE PLUS DURABLE A LYON

29 mars 2019 –
Congrès FCPE69



Rappel du contexte



Novembre 2018 : SERD

Expérimentation mise en place dans les
cantines du groupe scolaire Joseph
Cornier

(maternelle et élémentaire – Lyon 4)

- Mise en place du tri pendant 1 semaine et sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire.
- Collecte et pesée des différents déchets (biodéchets / aliments non consommés / emballages plastiques).

Des constats alarmants !

Tous les plats sont servis et réchauffés dans des barquettes en plastique.

Le plastique = TOXIQUE

C'est scientifique !



**Nous exposons nos enfants quotidiennement
aux perturbateurs endocriniens.**

Des quantités de déchets effarantes !

Résultats des pesées à J. Cornier pour 480 élèves pour 1 an

- **16.1** tonnes de biodéchets
- **2.7** tonnes de plastique
- **1.5** tonnes de denrées récupérables

- 1/3 des denrées livrées sont jetées chaque jour ! Gestion ??

- **45 696€ / an** = coût du gaspillage alimentaire

Résultats projetés sur les cantines élémentaires de Lyon soit pour 24600 repas / jour sur 1 an

- **825** tonnes de biodéchets
- **138** tonnes de plastique
- **77** tonnes de denrées récupérables

- Un coût supplémentaire qui s'ajoute à celui du gaspillage !

- **2 342 000 euros / an** = coût du gaspillage alimentaire



**NOS
PRECONISATIONS**

AXE 1 : Sensibiliser et éduquer

– Court terme : avant rentrée 2019

Loi/Cadre :

PEDT

L'éducation à l'environnement et au développement durable existe dans les programmes en France depuis 1977 !

Solutions :

Remettre en place le tri des déchets à la cantine immédiatement.

ENJEUX : cohérence + exemplarité + pédagogie

AXE 2 : Remplacement des barquettes en plastique

– Court terme : Rentrée 2019

Loi : Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 – article 73

Problèmes :

- **Environnemental** : le plastique jeté à la cantine représente 5,7kg par élève par an (hors cas d'utilisation de vaisselle en plastique).
- **Sanitaire** : Exposition quotidienne aux perturbateurs endocriniens = risque sanitaire (pas de notion de seuil)

Solutions :

- Exemples d'autres villes et métropoles en France
- Barquettes biodégradables
- Ou plats inertes en inox

AXE 3 : Revalorisation des biodéchets

– Court terme : Rentrée 2019

Lois : Décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets

Arrêté du 12 juillet 2011 fixant les seuils définis à l'article R.543-225 du code de l'environnement Biodéchets : 10 T/an et 60L Huile : 60L/an

+ Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015

Article 102 : « *l'État et ses établissements publics ainsi que les collectivités territoriales mettent en place, avant le 1er septembre 2016, une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion* »

Problèmes :

- **Environnemental** : enfouissement / incinération.
- **Économique** : coût du traitement des ordures ménagères.

Solutions : méthanisation + compostage

AXE 4 : Récupération et redistribution des denrées non consommées

– Court terme : Rentrée 2019

Lois : Loi n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés – axe 4/action 4.3

Problèmes éthique et pédagogique

- + de 4 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire
- 1/3 des repas de la cantine sont jetés chaque jour

Solutions :

- La redistribution est possible dans le respect des règles sanitaires auprès des associations locales.

Réponses apportées à nos demandes

Suite à la réunion du 21 mars :

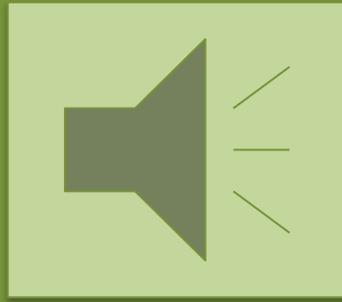
- Axe 1: Le tri devrait être remis en place dans notre cantine
- Axe 3: Une commission technique (sans parent) doit se réunir avec les associations du 4^{ème} et les partenaires Proxidon et Chainon manquant
- Les autres points vont être « examinés »
 - => 2 axes urgents à appréhender

→ Une réponse incomplète et insuffisante / aux enjeux !

→ Le temps c'est justement ce contre quoi nous luttons.

Plan d'Action : Avancer & Mobiliser

- **Avancer concrètement sur la mise en place des préconisations au plus tôt.**
 - **Réussir à obtenir une réunion d'action tripartite (Elior, Elus Mairie, Parents d'élèves)**
 - **Coopération avec des acteurs et experts concernés par nos axes de travail**
- **Mobilisation:**
 - **De l'ensemble des parents d'élèves de la ville de Lyon.**
 - **De l'ensemble des lyonnais via la presse.**



SE MOBILISER POUR UNE CANTINE PLUS DURABLE A LYON

Mobilisation de
l'opinion publique à
Lyon

Pétition@change.org



Vous souhaitez:

- Mettre en place le tri et la pesée dans votre école?
- Vous joindre à nous?
- Soutenir / Diffuser nos actions?
- Avoir plus d'informations?

Contactez-nous :

dd.cantinelyon@gmail.com

